

Royaume du Maroc

Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والتنمية المستدامة

Les bonnes pratiques dans les marchés du Département de l'Énergie et des Mines (DEM)

Lhassane NACIRI

Chef de la Division des Affaires Financière

Rabat, le 23 novembre 2017

Sommaire



Présentation du DEM



Budget propre au DEM



Entité chargée des marchés



Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Sommaire



Présentation du DEM



Budget propre au DEM

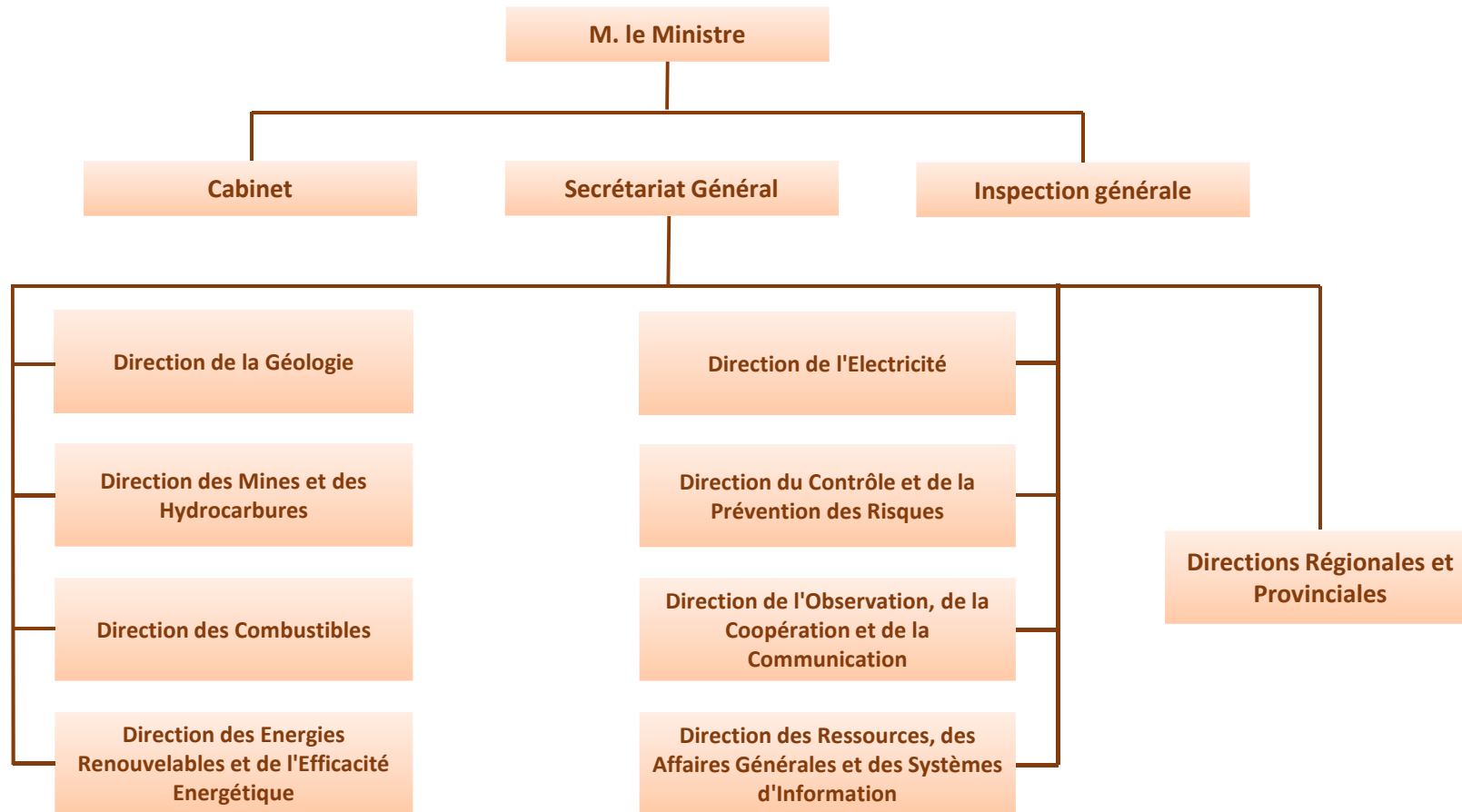


Entité chargée des marchés

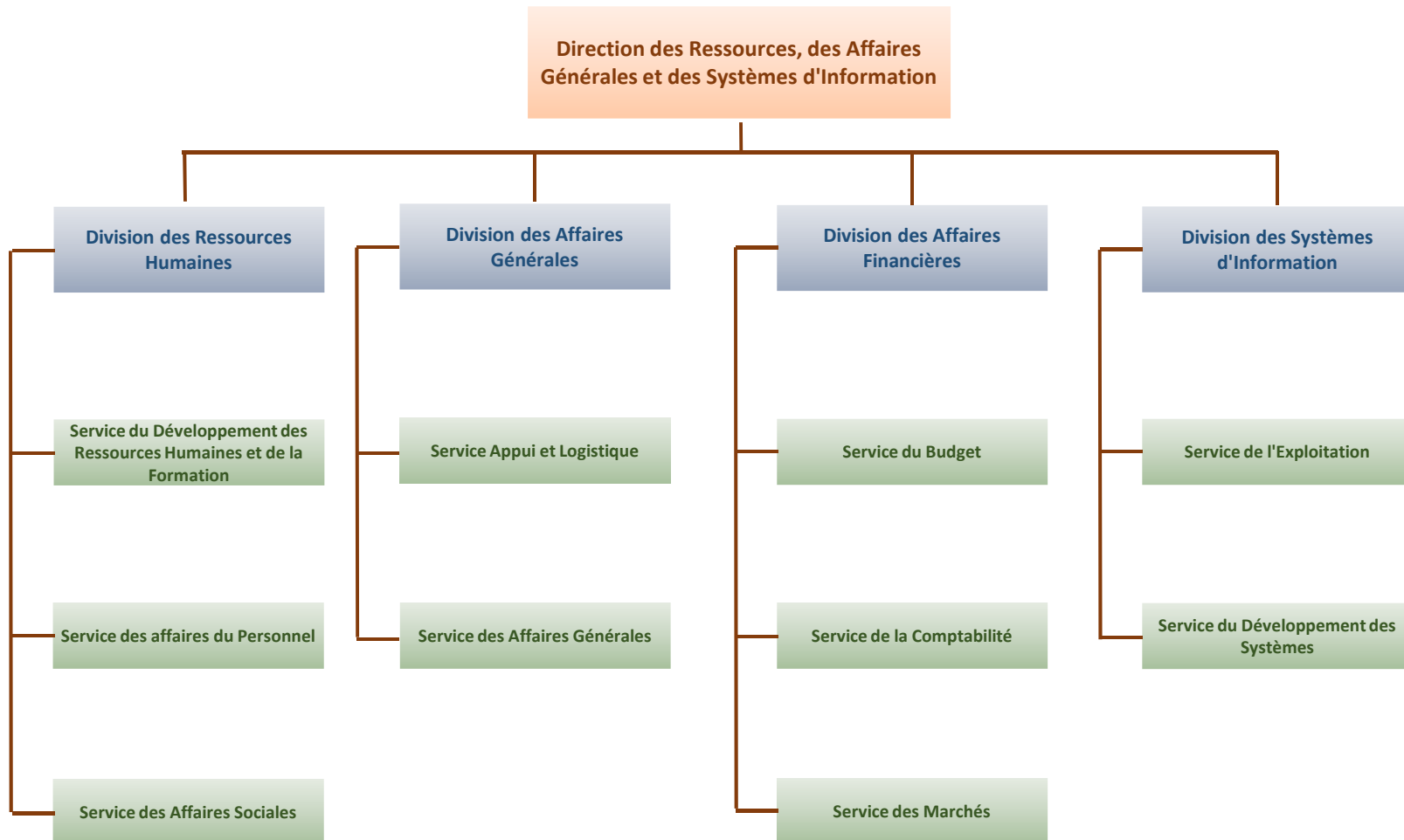


Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

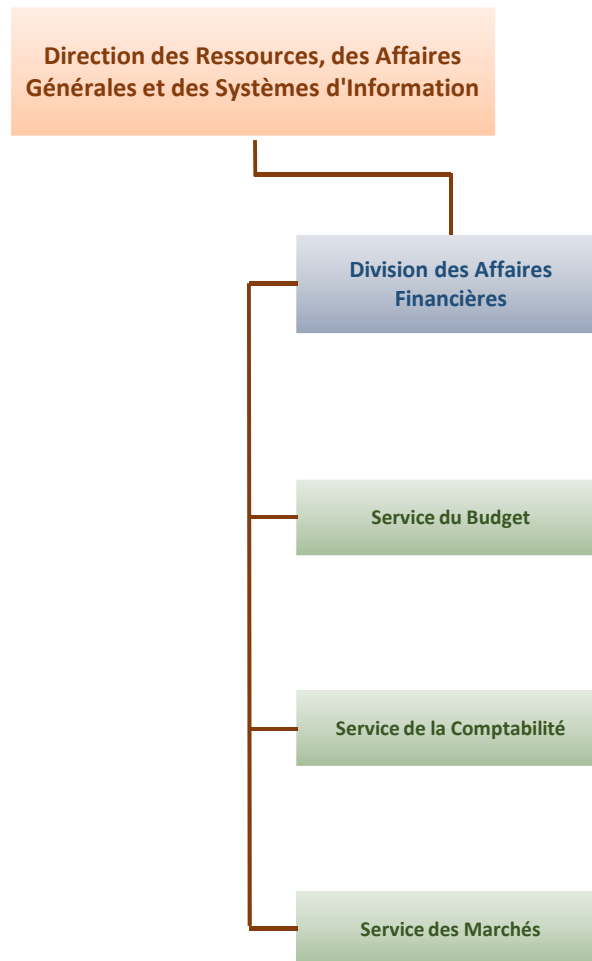
Organigramme du DEM



Organigramme de la DRAGSI



Organigramme de la DAF



Sommaire



Présentation du DEM



Budget propre au DEM



Entité chargée des marchés



Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Budget propre au DEM

Budget 2017

(Dh)

	Propre au DEM	Subventions	Total
Budget de fonctionnement	44 828 000,00	191 191 000,00	236 019 000,00
Budget d'investissement	24 979 000,00	117 207 000,00	142 186 000,00
Total	69 807 000,00	308 398 000,00	378 205 000,00

(18,45 %)

(81,55 %)

Sommaire



Présentation du DEM



Budget propre au DEM



Entité chargée des marchés



Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Entité chargée des marchés

Natures des marchés lancés par le DEM

- Fournitures, mobilier et matériel de bureau;
- Matériel technique de laboratoires;
- Travaux d'aménagement et d'entretien de bâtiments administratifs;
- Entretien et maintenance des bâtiments administratifs et des installations techniques;
- Réalisation de cartes géologiques, géochimiques et géophysiques (PNCG) (50% du budget d'investissement du DEM).

Entité chargée des marchés

Mission du Service du Marché

- Gestion des marchés publics des services centraux du DEM;
- Elaboration et publication du programme prévisionnel des marchés;
- Participation à l'élaboration des Cahiers de charges (CPS et RC) des différents entités du DEM;
- Engagement des dépenses issues des Appels d'Offres du DEM et suivi des visas des contrats auprès du Trésorier Ministériel;
- Accomplissement des formalités administratives exigées par le Décret 2013 et par les CCAG et l'archivage des dossiers de marchés conclus par le DEM;
- Conformité à la réglementation des marchés publics en vigueur (le décret de 2013, les CCAG,).

Entité chargée des marchés

Suivi d'exécution et réception des marchés

- ❑ Le suivi de l'exécution des marchés est effectué par les entités métiers ayant lancé les appels d'offres.
- ❑ Chaque Direction prépare ses cahiers de charges (CPS et RC), les transmet à la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, pour examen par le Service des Marchés, puis par les services de la Trésorerie Ministérielle, avant de procéder au lancement des appels d'offres.
- ❑ La réception des prestations est effectuée par des comités désignées, à cet effet, par les responsables des entités concernées.

Sommaire



Présentation du DEM



Budget propre au DEM



Entité chargée des marchés



Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

L'Appel d'Offres (AO) ouvert est la règle générale

- ❑ Sur presque 200 marchés conclus par le DEM au cours de la période 2010 - 2016, seuls 4 marchés ont été conclus par procédure négociée (soit 2%).
- ❑ Le recours auxdits marchés négociés faisait suite à l'infructuosité d'AO ouverts lancés à deux reprises.
- ❑ Au cours des 10 dernières années, il n'a été procédé à la conclusion d'aucun marché par voie d'AO restreint.

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Bonnes pratiques liées au respect des dispositions de la réglementation des marchés

- ❑ Publication systématique, dans les journaux et sur le portail des marchés publics à partir de 2010, des programmes prévisionnels des marchés (AO);
- ❑ Publication sur le portail des marchés publics des résultats d'AO, des extraits des procès-verbaux des séances d'examen des offres et des rapports d'achèvement de l'exécution des marchés;

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Bonnes pratiques liées au respect des dispositions de la réglementation des marchés (Suite)

- ❑ **Information des soumissionnaires durant toute la procédure d'AO** (publication des avis modificatifs, choix du titulaire du contrat, candidats non-retenus);
- ❑ **Utilisation d'autres moyens d'informer les entreprises sur les appels d'offres autres que la presse et le portail des marchés (le site du ministère, les fax, les Email). A cet effet, et à titre d'exemple, les modifications apportées à l'AO et les avis modificatifs sont transmises également, par voie électronique, aux sociétés ayant téléchargé le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sur le Portail des marchés publics, en utilisant leurs adresses « Email » publiées sur le Portail, et ce, du fait que la plus part de ces sociétés ne prennent pas en considération ses modifications, soit parce qu'elles n'ont pas pu voir les avis modificatifs publiés dans les journaux, soit parce qu'elle ne consultent plus le portail une fois les documents initiaux téléchargés.**

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

- ❑ **Publication des avis d'AO** dans deux journaux nationaux dont au moins un en langue arabe, et également sur le portail des marchés publics et sur le site du DEM;
- ❑ **Information, par écrit, des soumissionnaires non-retenus** sur les raisons justifiant leur élimination et affichage des résultats de l'examen des offres dans les locaux du DEM pendant une période d'au moins quinze jours;
- ❑ **Réponses aux réclamations** des soumissionnaires durant les phases, en amont et en aval, de la soumission et de l'attribution;
- ❑ **Audits systématiques**, par l'Inspection Général du DEM, des marchés dont les montants sont supérieurs à 5MDh (2MDh à partir de 2014).

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Autres bonnes pratiques propres au DEM :

- ❑ **Création d'un comité scientifique** au niveau de la **Direction de la Géologie**, pour la préparation des cahiers de charges des marchés de la cartographie géoscientifique (géologie, géochimie et géophysique). Ce comité est chargé également du suivi de l'exécution des prestations objet de ces marchés.
- ❑ **Sensibilisation systématique des gestionnaires des marchés** de s'abstenir de toute relation ou tout acte qui puisse compromettre l'indépendance du DEM, vis-à-vis des fournisseurs et des prestataires de service. A cet égard, des audits peuvent être envisagés par l'Inspection Générale du DEM, sur instruction du Ministre suite aux réclamations des soumissionnaires aux AO ou des titulaires des marchés, durant les phases en amont et en aval de la soumission et de l'attribution.
- ❑ Consultation de plus de trois devis contradictoires (4 et plus) relatifs aux prestations effectuées par voie de bons de commande, dans le but de disposer de suffisamment de choix et avoir un bon rapport qualité/prix.
- ❑ **Désignation de commissions pour examen et analyse des offres de prix par voie de bons de commande, et établissement de P.V signés par ces membres.**
- ❑ Désignation de commissions d'AO mixtes.

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Projet « Renforcement de la culture managériale au DEM »

Le Département de l'Énergie et des Mines (DEM) avait entamé depuis mars 2009, le projet intitulé « **Renforcement de la culture managériale au DEM** » visant la mise en place d'un système de management par la qualité. Ce projet se décline en trois étapes :

Étape I : Auto-évaluation, charte et cartographie des processus (achevée)

Étape II : Formalisation et mise en œuvre des processus (achevée)

Étape III : Mise en œuvre, amélioration et certification des processus

Bonnes pratiques dans les marchés du DEM

Projet « Renforcement de la culture managériale au DEM »

Les étapes I et II ont été réalisées dans le cadre de la coopération maroco-allemande; elles ont pris fin en décembre 2012 et ont permis, entre autres, la formalisation de 22 processus-clés. D'autres sont en cours de formalisation dont :

- Processus « Acheter par marchés »
- Processus « Acheter par bons de commande »

L'étape III de ce projet vient d'être entamée dans le cadre d'un marché conclu à cet effet, qui se déroulera en trois phases dont la 3^{ème} est consacrée à la « Préparation à la certification ISO 9001 version 2015, des processus-clés du DEM ».

Merci pour votre attention